

MANIFESTE

POUR UNE

CITÉ
VERTE



LES SIGNATAIRES DU MANIFESTE
MEMBRES DU CERCLE CITÉ VERTE

PRÉSIDENT

ERIK ORSENNA

Économiste, écrivain, membre de l'Académie française

CO-PRÉSIDENT

DOMINIQUE DOUARD

Président de Val'hor

§

JEAN-BAPTISTE CUISINIER

Membre du directoire d'Agro Invest

FRANÇOISE-HÉLÈNE JOURDA

Architecte, Jourda Architectes Paris

ÉLOI LAURENT

Économiste sénior, conseiller scientifique
au Centre de recherche en économie de Sciences-Po

PIERRE-HENRI TAVOILLOT

Philosophe, maître de conférences en philosophie
à la Sorbonne

HÉLÈNE VALADE

Directrice du développement durable
de Lyonnaise des Eaux

§

MICHEL AUDOUY

Président de la Comep, secrétaire général
de la Fédération Française du Paysage

HENRI DELBARD

Président de la Société Nationale d'Horticulture
de France

ISABELLE FAIZON-BETBEDER

Pépiniériste

XAVIER LAUREAU

Entrepreneur du paysage, président de l'association
Le Vivant et la Ville

MICHEL LE BORGNE

Représentant de la Fédération Nationale
des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières

JEAN MILLET

Président d'honneur de l'Union Nationale
des Entrepreneurs du paysage

CAROLINE MOLLIE

Architecte-paysagiste

EMMANUEL MONY

Président de l'Union Nationale des Entrepreneurs
du Paysage, président de l'European Landscape
Contractors Association

MICHEL PÉNA

Architecte-paysagiste

PHILIPPE POUILLAIN

Vice-président d'Agrocampus Ouest

Comme le dit si bien Edgar Morin,
on ne cesse de sacrifier l'essentiel
à l'urgent alors que l'urgent
c'est l'essentiel.

Face aux difficultés économiques
croissantes, notre tentation
est de ne se préoccuper
que de rentabilité à court terme
en sacrifiant la Nature et toutes
les professions qui la font vivre.

Il est urgent de ne pas oublier
l'essentiel, telle est la raison d'être
de ce *Manifeste pour une Cité Verte*.

1

LES JARDINS ET LES PAYSAGES SONT DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE NOS VIES ET DE NOS VILLES

Le monde qui vient est celui des villes. Aujourd'hui, près de la moitié des êtres humains sont des citoyens. Mais ils n'abandonnent pas pour autant leur désir, leur besoin de présence végétale. Toutes les enquêtes, tous les sondages le montrent : la cité qu'ils appellent de leurs vœux est une Cité Verte. Que ce soit chez eux, au travail ou lors de flâneries citadines, les Français considèrent le végétal comme essentiel pour leur équilibre quotidien.

Nous considérons que les jardins, les arbres, la Nature en ville et dans sa périphérie, sont vitaux, et ce d'autant plus que le climat change et va vers un réchauffement général. Loin de servir seulement de refuges, les jardins sont les alliés irremplaçables de notre harmonie mentale et sociale.

Qu'ils soient petits comme des balcons, modestes comme des squares ou vastes comme des parcs, qu'ils soient publics ou privés, individuels ou partagés, qu'ils soient ouvriers ou de curés, potagers ou médicaux, verticaux ou terrasses, promenades, avenues plantées, bois ou roseraies... les jardins, tous les jardins, et les paysages qu'ils créent, sont bons pour la santé des humains.

Lieux privilégiés de mixité sociale, d'échange et de dialogue, ils apprennent à vivre et grandir ensemble. En s'y promenant, le rythme cardiaque s'apaise, l'œil s'égaie, le nez s'éveille, le caractère s'adoucit. Outre le plaisir de voir et de sentir, l'appétit vous vient car les fruits et les légumes sont là, bien réels. La nourriture vous rappelle ses origines bien terrestres.

En y travaillant, on y retrouve le temps, le temps qu'il fait et le temps qui passe (vous savez, ces réalités mouvantes que, jadis, on appelait « saisons ») et les lenteurs nécessaires ; on y réapprend le respect pour toutes les formes de la vie qui, toutes, sont solidaires ; on y reprend contact avec l'enfance, ses surprises et ses émerveillements ; on y renoue le grand pacte sans lequel aucune civilisation ne peut durer, aucun humanisme ne peut se développer : l'alliance, dans l'équilibre, entre Culture et Nature.

2

DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE, LES PREMIERS MÉTIERS DE LA CROISSANCE VERTE

Les jardins comme les paysages réclament des savoirs d'excellence. Savoirs complexes et transversaux. Les connaissances autour du vivant demandent du temps et la mémoire des cycles longs (saisons, germinations, tailles...). Dans aucune autre activité, sans doute, il ne faut convoquer pour chaque projet autant de compétences aussi diverses : à l'évidence horticoles et botaniques mais également écologiques et environnementales, géologiques, hydrauliques, climatologiques, architecturales, historiques, artistiques... sans oublier la poésie et cet attachement au végétal, cette production vivante de la Nature, qui ne pourra ni ne devra être considérée comme un simple produit de consommation.

Les savoirs autour du végétal s'incarnent dans des métiers et des parcours d'entrepreneurs : les producteurs de plantes, les concepteurs et les entrepreneurs qui réunissent les compétences au service d'un projet. Il faut y ajouter les agents des collectivités locales dont le rôle est crucial. Qui contestera que ces métiers de passion, de découverte et de retour à l'essentiel sont les premiers moteurs de la croissance verte ? Ils lui ouvrent la voie.

Ces savoirs existent en France, pour certains depuis des siècles. Ils existent aussi chez les amateurs, dont la pratique se développe chaque jour. Ces traditions, ces savoir-faire, ont peu d'équivalents dans le monde. Comment éviter que certains ne se perdent à jamais ? La richesse des paysages, des parcs et jardins français constituent un terreau fertile pour développer des métiers et des savoir-faire en France et à l'étranger.

La transmission et la formation sont des enjeux majeurs pour les prochaines années. L'excellence se préserve et se construit. Elle a besoin de mémoire et d'enseignements clairement identifiés. En même temps qu'elle a besoin de cursus parallèles qui accueillent les reconversions, elle ne peut se développer et se faire reconnaître qu'en concentrant les efforts et les moyens. C'est seulement ainsi que les titres prendront toute leur valeur.

De même que le statut d'architecte-paysagiste doit enfin être reconnu, de même nous voulons donner et redonner ses lettres de noblesse à l'appellation de jardinier, et de maître jardinier.

Nous voulons également que soit reconnu le rôle des producteurs de végétaux en France. Leur ancrage local, au plus près des lieux de plantation, les traditions horticoles qu'ils incarnent ; voici autant de racines solides qui devraient nourrir demain un aménagement durable de nos territoires, de nos paysages, et qui participent à l'essor d'une croissance verte.

3

LES JARDINS ET LES PAYSAGES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La Cité Verte est créatrice de richesses. Richesse économique car dans notre seul pays, déjà 50 000 entreprises et 300 000 emplois, pour la plupart d'entre eux non délocalisables, y sont attachés. Mais aussi les richesses nées d'une plus grande harmonie sociale, d'un meilleur équilibre environnemental, d'une créativité culturelle accrue.

La construction de la Cité Verte illustre les nouveaux contours que nous devons donner à la croissance. Une croissance dans laquelle, à la suite des travaux d'Amartya Sen, de Joseph Stiglitz, tous deux prix Nobel, et de Jean-Paul Fitoussi, nous dépassons les conceptions étroitement matérielles de l'économie, pour intégrer la santé, la mesure du bien-être, la sécurité, le développement humain...

Récemment, trois rapports officiels (européen, anglais et français) jettent les bases d'une nouvelle comptabilité soucieuse de prendre en compte explicitement des services rendus par la nature. Bernard Chevassus-au-Louis rappelle notamment le rôle des forêts ou des prairies françaises (régulation de l'eau, du carbone, valeurs récréatives et éducatives des promenades).

Ces services sont estimés à plusieurs centaines d'euros par hectare et par an. N'oublions pas l'apport du végétal à notre territoire (« maillage vert », indice de paysage vert...), celui des zones humides, des abeilles. Rappelons, plus prosaïquement, la prime de valeur, pour un appartement, lorsqu'il donne sur un beau paysage, mer, fleuve ou jardin.

Les végétaux en ville sont également les alliés du bien-être et de la santé : les parcs et jardins favorisent l'activité physique (à tous les âges), les modes de déplacements doux au quotidien (comme la marche, le vélo), ils contribuent à la diminution du stress, ils apportent ombre et fraîcheur, ils participent à la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est particulièrement le cas en milieu hospitalier où les jardins thérapeutiques prouvent chaque jour leur rôle bénéfique pour les patients, leur famille et le personnel soignant.

4

RIEN NE SE FERA SANS LA PUISSANCE PUBLIQUE

Le développement des jardins et du paysage est l'affaire de tous et le choix de chacun. Mais depuis la nuit des temps, le rôle de la puissance publique est déterminant. Car ce sont les pouvoirs publics qui décident du cadre réglementaire dans lequel se développent ces activités.

La création de valeur et le bien vivre au cœur d'une Cité Verte obligent à définir des règles incitatives et ambitieuses s'imposant aux urbanistes, promoteurs, bâtisseurs... pour qui le végétal est un risque et un coût. L'Europe nous donne des exemples prégnants de réflexes économiques et durables. Pensez donc à ces grands pays européens qui considèrent que les producteurs de plantes locaux sont les fournisseurs naturels en cas de commande publique. Et dans la mesure où les principaux espaces urbains sont publics, le rôle des élus est déterminant.

Ils savent qu'ils doivent répondre à une demande citoyenne qui se fait de plus en plus pressante concernant un développement équilibré des espaces verts, mais aussi des paysages. Ils savent que seule la commande publique peut répondre à cette demande. Et que seule une concertation permanente entre les administrations locales et les professionnels garantira la qualité des réalisations.

Le jardin doit être l'exemple même du développement durable, le lieu où il faut économiser les ressources, notamment l'eau, en même temps que favoriser la biodiversité. Une telle ambition ne peut se concevoir sans un partenariat de confiance. Mais ce partenariat implique un projet de long terme.

La Cité Verte ne peut naître et prospérer sans une volonté politique claire et opiniâtre, nationale et locale. Elle sera l'œuvre commune des élus, des citoyens et des professionnels, au bénéfice des générations futures.

5

SOUTENIR UNE FILIÈRE D'EXCEPTION MENACÉE

Pour que naissent et vivent ces jardins, il faut que plusieurs métiers unissent leurs compétences et leurs efforts, à commencer par les producteurs (de plantes), les concepteurs (architectes-paysagistes) et les entrepreneurs de jardins (qui réalisent et qui entretiennent).

Sans une filière vivante et solidaire, rien de bon ne se pourra. Et si l'un des maillons de cette chaîne vient à céder, c'est l'ensemble qui aura le plus grand mal à survivre.

Notre conviction, nourrie par une analyse fine et internationale des contraintes économiques actuelles et par l'audition de l'ensemble des parties concernées, c'est la promotion de l'unité et de la solidarité, encore et toujours et plus que jamais, de tous les acteurs du jardin et du paysage. C'est dans cet esprit que sont organisées, tous les deux ans, les Assises européennes du Paysage.

Par définition, le jardin est local, géographiquement situé. Mais les métiers qui concourent à son élaboration s'ouvrent de plus en plus au-delà des frontières. Cette ouverture à la concurrence n'est pas toujours juste. Les métiers du végétal sont touchés comme tous les autres par les rigueurs de la mondialisation. Nous ne pouvons qu'accepter cette donnée de fait. Encore faut-il clarifier et normaliser au plus vite les règles du jeu. Autant la concurrence est vitale et réveille les énergies, autant certaines distorsions, principalement dans le cadre européen, peuvent ruiner certains métiers, notamment ceux de la production.

DIX ACTIONS PRIORITAIRES POUR UNE CITÉ VERTE

1

Appliquons la recommandation de l'Agence Européenne de l'Environnement : que chaque citoyen bénéficie, à moins de 300 mètres de son habitation, d'un parc ou d'un jardin.

2

Consacrons pour chaque projet urbain (habitat comme activités commerciales, industrielles ou tertiaires) un budget d'au moins 5% pour la création des aménagements paysagers.

3

Exigeons que la densification urbaine ne se fasse pas sans contrepartie paysagère et lançons des grands travaux d'aménagements paysagers, à commencer par les entrées de ville.

4

Répondons aux questions que pose l'aménagement urbain en utilisant les leçons de la nature et les ressources des plantes : retenue des eaux pluviales, perméabilité des sols, régulation climatique, phyto-épuration...

5

Favorisons les filières courtes dans les pratiques d'achats de végétaux afin de dynamiser la production locale.

6

Sollicitons les fondations privées pour assurer le financement des programmes de Recherche, Développement et Innovation de la filière.

7

Développons des indicateurs pour mesurer les services environnementaux, économiques, culturels et sociaux rendus par les végétaux, les jardins et les paysages.

8

Créons La Maison du Paysage, un foyer culturel d'échange et de prospective rassemblant tous les acteurs du paysage, des secteurs privés et publics, pour promouvoir la Cité Verte.

9

Redonnons ses lettres de noblesse à la connaissance des plantes, dès le plus jeune âge, puis tout au long des formations, pour développer une véritable culture horticole, paysagère, et susciter de nouvelles vocations professionnelles.

10

Pour une Cité Verte, les professionnels du paysage, c'est-à-dire l'alliance des producteurs, des concepteurs et des entrepreneurs, s'engagent à soutenir durablement les projets paysagers territoriaux des élus locaux.

LA CITÉ VERTE, L'AVENIR DE NOS VIES EN VILLE

De plus en plus nombreux nous habitons dans des villes de plus en plus grandes. Dès aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit en milieu urbain. Ce chiffre atteint près de 80% en France. En même temps, les femmes et les hommes veulent garder des liens avec la nature.

Pour répondre à cette demande, à ce besoin qui vient du plus profond de l'être humain, une seule solution : bâtir des cités vertes. Il s'agit ni plus ni moins d'accompagner l'émergence d'une nouvelle civilisation. La civilisation de la ville, c'est-à-dire du vivre ensemble. Ensemble dans la plus grande harmonie possible entre populations différentes. Ensemble dans l'équilibre entre le progrès des techniques et l'intensité des relations humaines. Ensemble dans le dialogue entre des bâtiments de plus en plus intelligents, mais qui restent inanimés, et le vivant, apanage fragile et nécessaire du végétal.

Cette œuvre immense réclame la participation de tous. À l'évidence, elle implique une forte ambition, portée et mise en œuvre tant par les élus que par les décideurs privés. Le Grenelle de l'Environnement et le plan Ville durable ouvrent le chemin. D'ores et déjà, les citoyens se mobilisent : on ne peut pas construire sans eux le cadre de leur existence quotidienne.

Quant aux professionnels du paysage – les producteurs, les concepteurs et les entrepreneurs de jardins – ils se tiennent mobilisés pour que prenne forme et vie cette nouvelle civilisation.

Cité Verte est une démarche citoyenne, européenne, qui vise à faire de la cité, entendue comme lieu de vie, un espace de mieux vivre, où le végétal, l'aménagement du paysage et la nature en ville assurent aux citoyens des bienfaits en terme de qualité de vie, de santé, de développement du lien social et de protection environnementale. Ces bienfaits sont de plus source de valeur économique, de bénéfice écologique et de dimension patrimoniale. Cité Verte répond à la demande sociétale d'un vivre ensemble qui participe de choix culturels, et s'inscrit dans une politique de civilisation contemporaine.

En France, la démarche Cité Verte est conduite par Val'hor, l'interprofession nationale de la filière horticole et du paysage. Au sein de Val'hor, c'est la Commission des Métiers du Paysage (Comep) qui étudie, propose et met en œuvre les orientations de l'interprofession pour la filière Paysage. Elle est composée des professions représentées par les fédérations membres que sont la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP).



Une publication Val'hor® – Octobre 2011
© Les Rois Mages



Val'hor
44 rue d'Alésia
75682 Paris Cedex 14
t. 0 153 910 909 / f. 0 153 910 908
citeverte@valhor.fr

www.valhor.com

